

## 2.2 Utilisation des ressources

La sobriété de l'utilisation des ressources est un des quatre enjeux de la **stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD)** adoptée en Conseil des ministres le 4 février 2015. Pour y répondre, elle invite à s'engager dans l'**économie circulaire** et sobre en carbone en mettant en place une politique industrielle plus économe en ressource, en limitant la production de **déchets** et en les recyclant, en s'appuyant davantage sur les énergies renouvelables et en préservant quantitativement et qualitativement les masses d'eau continentales.

En 2014, la **consommation intérieure de matières (DMC)** s'élève en France à 772 millions de tonnes, son niveau le plus bas depuis une vingtaine d'années. Les minéraux non métalliques constituent près de la moitié des matières consommées en France, devant la biomasse (un tiers des tonnages), les combustibles fossiles puis les minerais métalliques et produits principalement métalliques. La **productivité matières** poursuit sa progression, en raison d'une évolution de la DMC plus lente que celle du PIB, notamment en matériaux de construction.

Près de 325 millions de tonnes de déchets sont produits en France en 2014, dont 70 % issus du secteur de la construction et 9 % des ménages. Les **déchets municipaux** collectés en 2015 (hors déblais et gravats) représentent 34 millions de tonnes, dont la moitié par le biais de la collecte sélective. La mise en

décharge des déchets municipaux baisse tendanciellement. Dans le même temps, la part des déchets recyclés passe de 18 % en 2005 à 26 % en 2015. Le taux de **recyclage** de valorisation organique des déchets ménagers atteint 44 %.

En réponse à la **directive-cadre sur l'eau (DCE)**, la France s'était fixé comme objectif un bon état pour deux tiers de ses masses d'eau continentales en 2015. Selon l'état des lieux de 2016, cet objectif est atteint pour les eaux souterraines, avec 69 % de masses d'eau en bon **état chimique** et 90 % en bon **état quantitatif**. Pour les eaux de surface, avec 44 % de masses d'eau en bon **état écologique** et 63 % en bon état chimique, ce n'est pas encore le cas.

La part des **énergies renouvelables (EnR)** dans la consommation finale brute d'énergie en France s'élève à 15,7 % en 2016. Cette part a progressé d'un peu plus de 6 points depuis 2005, dont 0,5 point entre 2015 et 2016. La croissance importante des EnR depuis 2005 est principalement due à l'essor des biocarburants, des pompes à chaleur et de la filière éolienne. Le développement du solaire photovoltaïque et de la **biomasse** solide pour le chauffage y contribue également. Toutefois, le rythme global de développement des EnR doit accélérer pour atteindre l'objectif fixé par l'Union européenne à la France d'une part de 23 % dans la consommation finale brute à l'horizon 2020. ■

### Définitions

**Biomasse** : ensemble des matières organiques pouvant devenir des sources d'énergie. Elles peuvent être utilisées soit directement (bois énergie) soit après une méthanisation de la matière organique (biogaz) ou de nouvelles transformations chimiques (biocarburant). Elles peuvent aussi être utilisées pour le compostage.

**Consommation intérieure apparente de matières (DMC, Domestic Material Consumption)** : quantité de matières effectivement consommée par la population présente sur le territoire (DMC = extraction intérieure + importations – exportations).

**Déchet, déchets municipaux, directive-cadre sur l'eau (DCE), économie circulaire, énergies renouvelables (EnR), état chimique de l'eau, état écologique de l'eau, état quantitatif de l'eau, productivité matières, recyclage, stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD), tonne d'équivalent pétrole (tep)** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Les acteurs économiques et l'environnement », *Insee Références*, édition 2017.
- « Les indicateurs de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable – État des lieux 2016 », *Document de travail* n° 34, SDES, octobre 2017.
- « Les énergies renouvelables en France en 2016 », *Datalab essentiel* n° 118, SDES, septembre 2017.
- Indicateurs de suivi de la SNTEDD 2015-2020.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Consommation intérieure de matières et productivité matières

en millions de tonnes

	1990	1995	2000	2005	2010	2012 (r)	2013 (r)	2014
Biomasse	204,1	216,8	249,2	228,0	226,6	239,3	235,6	259,0
Minerais métalliques et produits principalement métalliques	29,6	22,8	23,3	18,7	15,0	14,5	16,9	18,2
Minéraux non métalliques	446,3	416,8	459,5	451,7	394,6	388,8	390,6	367,5
Combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel)	145,9	139,1	149,1	153,5	138,8	133,5	135,2	122,3
Autres	5,2	3,5	3,1	5,1	6,1	5,8	5,3	5,2
<b>Consommation intérieure apparente de matières (DMC)</b>	<b>831,1</b>	<b>798,9</b>	<b>884,1</b>	<b>857,0</b>	<b>781,1</b>	<b>781,9</b>	<b>783,6</b>	<b>772,2</b>
Productivité matières (PIB en volume/DMC, €/kg)	1,7	1,9	2,0	2,2	2,6	2,6	2,6	2,8
DMC/habitant (en t/hab)	14,3	13,5	14,6	13,7	12,1	12,0	11,9	11,7

Sources : DGDDI ; Sessi (jusqu'en 2008) ; SDES ; SSP, Agreste ; Unicef.

## État des masses d'eau au regard de la directive-cadre sur l'eau en 2016

en % des masses d'eau

	Eau de surface		Eau souterraine	
	État écologique <sup>1</sup>	État chimique <sup>1</sup>	État quantitatif <sup>1</sup>	État chimique
Très bon	8,2	///	///	///
Bon	36,0	62,9	89,8	69,1
Moyen	39,4	///	///	///
Médiocre	12,4	///	///	///
Mauvais	3,6	15,9	10,2	30,9
Indéterminé	0,4	21,2	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Voir définitions en annexes.

Sources : Agences et offices de l'Eau ; directions régionales de l'environnement ; délégations de bassins ; Onema ; ministère en charge de l'environnement.

## Production de déchets en 2014

en millions de tonnes

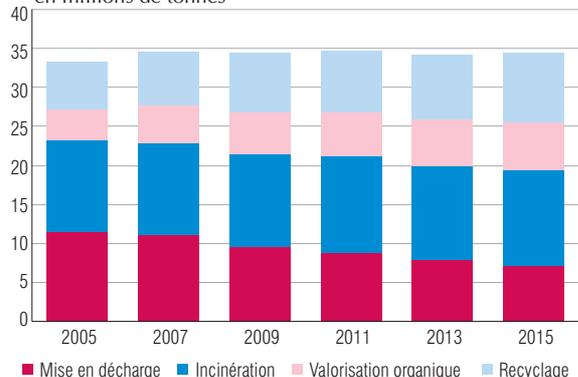
	Déchets minéraux non dangereux	Déchets non minéraux non dangereux	Déchets dangereux	Total
Agriculture et pêche	///	1,0	0,3	1,3
Industrie	4,5	18,5	2,7	25,7
Construction	212,3	12,5	2,9	227,6
Tertiaire	0,8	17,4	1,4	19,6
Traitement des déchets, assainissement, dépollution	3,2	15,4	3,3	21,8
Ménages	2,8	25,4	0,2	28,4
<b>Total</b>	<b>223,5</b>	<b>90,2</b>	<b>10,8</b>	<b>324,5</b>

Note : données révisées.

Source : SDES.

## Devenir des déchets ménagers et assimilés par mode de traitement

en millions de tonnes



Note : données révisées.

Champ : hors déblais et gravats.

Sources : Ademe ; SDES.

## Consommation finale brute d'énergies renouvelables par filière

en milliers de tep

	2005	2016 (p)
Hydraulique renouvelable normalisé	5 686	5 171
Éolien normalisé	96	1 936
Solaire photovoltaïque	2	744
Énergies marines	41	43
Géothermie électrique et thermique	115	133
Solaire thermique	49	164
Pompes à chaleur	203	2 178
Biomasse et déchets	8 506	10 247
Biogaz	90	346
Carburants renouvelables	591	3 115
<b>Consommation finale brute d'EnR<sup>1</sup></b>	<b>15 379</b>	<b>24 077</b>

1. Énergies renouvelables.

Source : SDES.

## Déchets municipaux générés et part des énergies renouvelables dans l'UE

	Déchets municipaux générés en kg par habitant		Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en %	
	2005 (r)	2015	2005 (r)	2015
Allemagne	565	625	6,7	14,6
Autriche	575	560	23,9	33,0
Belgique	482	418	2,3	7,9
Bulgarie	588	419	9,4	18,2
Chypre	688	638	3,1	9,4
Croatie	336	393	23,8	29,0
Danemark	736	789	16,0	30,8
Espagne	588	434	8,4	16,2
Estonie	433	359	17,5	28,6
Finlande	478	500	28,8	39,3
<b>France</b>	<b>530</b>	<b>501</b>	<b>9,5</b>	<b>15,2</b>
Grèce	442	485	7,0	15,4
Hongrie	461	377	4,5	14,5
Irlande <sup>1</sup>	731	587	2,9	9,2
Italie	546	486	7,5	17,5
Lettonie	320	404	32,3	37,6
Lituanie	387	448	16,8	25,8
Luxembourg	672	625	1,4	5,0
Malte	623	624	0,2	5,0
Pays-Bas	599	523	2,5	5,8
Pologne	319	286	6,9	11,8
Portugal <sup>2</sup>	452	453	19,5	28,0
Rép. tchèque	289	316	7,1	15,1
Roumanie	383	247	17,3	24,8
Royaume-Uni	581	485	1,3	8,2
Slovaquie	273	329	6,4	12,9
Slovénie	494	449	16,0	22,0
Suède	477	447	40,6	53,9
<b>UE</b>	<b>515</b>	<b>476</b>	<b>9,0</b>	<b>16,7</b>

1. Données 2012 pour les déchets municipaux.

2. Données 2014 pour les déchets municipaux.

Source : Eurostat (extraction du 31 octobre 2017).

## Avertissement

*Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).*

*Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

*Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.*

*Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.*

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

# Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème  
et de la double page

## 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et  
en couleur sont  
définis plus bas ou  
dans la rubrique  
« Définitions »  
en annexes

Une présentation  
synthétique sur  
chaque double-  
page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page  
Toutes les définitions  
sont regroupées dans la  
rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables  
gratuitement pour  
approfondir le sujet  
Adresses des sites  
Internet à retrouver dans  
la rubrique « Adresses  
utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le regain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (- 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après - 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après - 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>			Évolution 16/15			
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 805</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Transport	1 479	-1,0	1,8
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8	Achats de véhicules	363	-0,1	-0,8
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Communications	288	0,7	0,6
Tabac	195	0,1	0,1	Services postaux	16	3,8	3,8
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Habillement	340	0,5	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0,3	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	-1,9
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	-0,3
Outillage pour la maison et le jardin	157	1,0	1,1	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	-0,1	-0,7	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Éducation	4	1,3	1,6
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	-1,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0,3	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Soins personnels	282	0,0	0,2
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	-2,9	-2,4	Protection sociale	482	2,1	0,9
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Assurances	289	1,1	1,3
				Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0,3	0,3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Note : base 100 en 2015.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	- 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	- 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	- 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	- 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	- 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	- 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	- 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	- 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	- 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

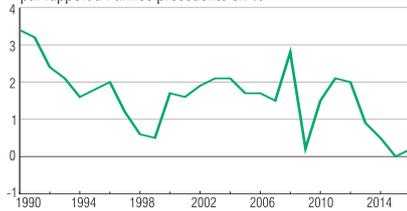
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15	16/15	
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
<b>France</b>	<b>0,8</b>	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	<b>Zone euro</b>	<b>1,1</b>
Irlande	-0,2	<b>UE</b>	<b>1,2</b>
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales